

Image not found or type unknown



renseignement assurance vie

Par **stéphanie20**, le **13/07/2021** à **17:31**

Bonjour, j'ai une assurance vie et je voudrai en retirer une certaine somme pour ma nièce. Ai je des frais ? si oui pouvez vous me dire le pourcentage. Cordialement

Par **youris**, le **13/07/2021** à **18:16**

bonjour,

cela dépend de votre contrat d'assurance-vie ainsi que la fiscalité qui sera applicable à ce retrait sans oublier que s'agissant d'un don manuel, votre nièce devra le déclarer au trésor public.

pour le rachat partiel de votre assurance-vie, vous devez poser votre question au gestionnaire de votre assurance-vie.

pour le don manuel à votre nièce, voir ce lien :

[don manuel](#)

salutations